Formation I Audit I Conseil

# PROGRAMME DE FORMATION

## Référent Santé Sécurité au Travail

*V3 du 06/11/2026*

**PREREQUIS PUBLIC**

→ Aucun prérequis.
→ Personnel en charge de la Santé et de la Sécurité au Travail dans son entreprise : Salarié Désigné Compétent en Prévention, Responsable sécurité, Responsable QHSE/HSE, ...

**DUREE**

21 heures

**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges d'expérience, analyse de situations de travail, étude de cas.
- Matériel : photographies, vidéos, jeu pédagogique.
- Ressources : code du travail, fiches prévention, fiches métiers, grilles et matrices, plan de prévention, support et livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

**EVALUATION**

– Test de positionnement.
– QCM.
– Mise en situation pratique.
– Questionnaire de satisfaction.

**SANCTION ET RECONNAISSANCE**

– Attestation de formation.
– Passeport de prévention.
– Formation qualifiante.

**OBJECTIFS**

- Maitriser les obligations réglementaires en Santé et Sécurité au Travail.
- Analyser les incidents, les accidents et les maladies professionnelles.
- Identifier et évaluer les risques professionnels pour le DUERP.
- Définir et mener des actions de prévention adaptées à son entreprise.
- Être l'interlocuteur privilégié en Santé et Sécurité au Travail.

Formation I Audit I Conseil

## PROGRAMME

1) FONDAMENTAUX DE LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL
- Accidents du travail, accidents de trajet, maladies professionnelles
- Enjeux humains, sociaux, juridiques et économiques
- Acteurs internes et externes de la prévention
- Principales obligations réglementaires
- Notions de danger, situation dangereuse, événement déclencheur, dommage, risque

2) PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- Principaux risques professionnels
- Principes généraux de prévention
- Mesures et moyens de prévention

3) EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- Préparer la démarche
- Définir les unités de travail
- Identifier les dangers
- Evaluer les risques
- Evaluer et hiérarchiser les risques
- Élaborer un plan d'actions (PAPRIPACT)
- Formaliser le DUERP
- Assurer le suivi et la mise à jour du DUERP

4) ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (METHODE ARBRE DES CAUSES)
- Principes
- Faits
- Liens logiques
- Causes immédiates et profondes
- Facteurs organisationnels
- Élaboration d'un arbre des causes
- Exploitation des résultats de l'analyse

5) COMMUNICATION ET CULTURE PREVENTION
- Documents et registres obligatoires
- Formations et sensibilisations
- Visites sécurité
- Causeries sécurité
- Remontées d'informations
- Audits internes
- Tableaux de bord

## MODALITES & DELAIS D'ACCES

**En intra (1 à 10 participants d'une même entreprise) :**

- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de formation), selon les disponibilités.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H, par téléphone ou par mail.

Formation I Audit I Conseil

**En inter (participants issus de plusieurs entreprises) :**

- Inscription selon le planning inter-entreprises, sous réserve de sessions inter programmées.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H, par téléphone ou par mail.

## FINANCEMENT

La formation peut être financée par :

- L'employeur
- L'OPCO
- Les fonds propres

## ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter.

| TARIFS | TAUX DE SATISFACTION | TAUX DE REUSSITE |
|---|---|---|
| Nous contacter | 97% | 100% |